

mesure de recueillir d'importants capitaux auprès du secteur privé, des associations bénévoles et des autorités provinciales et je me félicite de voir que le nouveau gouvernement nous a imités. Je ne pense pas pour autant qu'il devrait s'attribuer la paternité de cette idée, car c'est moi qui ai mis le programme en œuvre en 1983.

Pour ce qui est de l'autre question, je soutiens simplement que la députée ferait mieux de relire l'amendement. En vertu du projet de loi sous sa forme actuelle, on n'exigerait ni avis ni examen dans le cas des transactions immobilières. A l'heure actuelle, ces transactions font l'objet d'un examen. Ainsi, un secteur très important d'investissements dont le gouvernement n'avait tenu absolument aucun compte sera maintenant assujéti au moins à un avis. On donnera ainsi à l'agence concernée la possibilité de déterminer si des choses fâcheuses se passent et je crois donc qu'il s'agit là d'une protection extrêmement importante pour les locataires. J'espère que la députée usera de ses bons offices pour encourager le ministre de l'Expansion industrielle régionale à se servir de cette mesure efficacement, car il semble lui importer peu qu'on procède ou non à un véritable examen.

M. le Président: La parole est au député d'Assiniboia (M. Gustafson). Soyez très bref, s'il vous plaît.

M. Gustafson: Monsieur le Président, il est tout à fait évident que le député a perdu tout contact avec la réalité, avec ce qui se passe sur le terrain. Dans les champs pétroliers de sa province, comme en Saskatchewan, suite à la position adoptée par notre gouvernement à l'égard des investissements canadiens et étrangers, je peux vous dire, monsieur le Président, qu'on assiste à une grande activité, contrairement à ce qui s'est passé sous son gouvernement. Il suffit de se rendre à Estevan, Weyburn ou Melita, au Manitoba, la province du député, pour s'apercevoir que le taux de chômage n'a jamais été aussi bas. On exploite là de 35 à 40 puits de forage à l'heure actuelle, comparativement à un seul, lorsque son gouvernement était au pouvoir. La confiance manifestée...

M. le Président: Je dois signaler au député que la période de 10 minutes réservée aux questions et observations est maintenant écoulee. Le débat.

M. Axworthy: Puis-je répondre?

M. le Président: Je dois signaler au député que la période de 10 minutes réservée aux questions et observations est maintenant terminée.

M. Axworthy: Puis-je simplement répondre brièvement...

M. le Président: Je répète au député que la période de dix minutes est écoulee. Le débat.

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je suis plutôt heureux que vous ayez d'abord donné la parole au député qui vient d'intervenir, car cela me donne l'occasion d'intervenir immédiatement après lui. Je voulais l'entendre une fois de plus, afin de peser les arguments qu'il pourrait présenter au sujet du projet de loi dont nous sommes saisis à l'étape de la troisième lecture, car au cours des quelque 45 heures de débat à la Chambre et des 40 heures de débat en comité, j'ai attendu en vain, une fois de plus, des arguments de poids qui pourraient apporter une contribution importante au présent débat sur le projet de loi que nous étudions maintenant. Ce qui est regrettable de la part des socialistes d'en face, c'est qu'ils refusent

Investissement Canada—Loi

d'accepter la réalité du passé. Une bonne partie des affirmations qu'a faites le député aujourd'hui auraient pu être utiles il y a 10 ans peut-être, mais pourquoi a-t-il attendu à 1985, alors que nous avons eu 10 années pour juger des résultats de la politique de nos vis-à-vis en ce qui a trait à l'Agence d'examen de l'investissement étranger.

Je veux surtout demeurer très constructif aujourd'hui. Je crois que nous entrons dans une ère nouvelle, mais je trouve extrêmement regrettable que, avant même que cette nouvelle ère ne commence, certains essaient si désespérément de dénigrer ce projet de loi, de nous ramener dans le passé et de proposer des idées qui se sont révélées impraticables. Voici les faits. Depuis que l'Agence d'examen de l'investissement étranger existe, jusqu'à la fin de 1984, les investissements étrangers directs effectués au Canada sont tombés à 3.2 milliards de dollars.

M. Axworthy: Ils étaient de combien auparavant?

M. Stevens: J'ai parlé d'une baisse pour une raison bien simple. Alors que jusqu'à 1972 les étrangers investissaient énormément au Canada, par la suite, année après année, et le phénomène s'est accéléré par la mise en œuvre du Programme énergétique national en 1980, ces investissements ont diminué au point qu'en 1981 et 1982 les sorties de capitaux ont dépassé les rentrées. En 1980, il n'est entré au Canada que 180 millions de dollars de capitaux. En 1981 et 1982, les sorties nettes de capitaux ont atteint 2.9 milliards de dollars et 2 milliards de dollars respectivement. En 1983-1984, les rentrées de capitaux ont dépassé les sorties de capitaux de 150 millions et de 1.8 milliard de dollars respectivement.

M. Axworthy: Pas si mal.

M. Stevens: Si on ajoute les chiffres...

M. Axworthy: Vous venez juste de prouver que votre argument ne tient pas.

M. Stevens: Est-ce croyable, monsieur le Président, le député de Winnipeg-Fort Garry...

M. Axworthy: Ce n'est pas mal du tout, 1.8 milliard de dollars.

M. Stevens: Il prétend que ce n'est pas si mal. Le gouvernement conservateur de M. Mulroney croit pour sa part que ces chiffres sont tout à fait inacceptables.

Des voix: Bravo!

● (1140)

M. Stevens: C'était inacceptable parce qu'au cours des dix années d'existence de l'AEIE, les investissements nets ont été de 3.2 milliards. Pendant la même période, les investissements aux États-Unis en provenance de l'extérieur ont totalisé 111 milliards. Si nous avions obtenu seulement les 10 p. 100 qui correspondraient à la participation canadienne, nous aurions reçu 8 milliards de plus en investissement étranger. Voilà un résultat qui n'est pas mauvais selon le député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy). C'est absolument inacceptable.

Et que dire maintenant de la canadianisation, une chose dont les membres de l'ancien gouvernement parlent volontiers? Pendant que l'AEIE était en place, l'effort de canadianisation s'est élevé à 16 milliards. Cependant, 42 p. 100 de cette somme